

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mme CHATEAU, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 3	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : M. REGALDI pouvoir à Mme LAMY, M. PETIGNY pouvoir à M. CHUARD, Mme PINGAT-CHANEY pouvoir à M. BRUNIAUX
Convocation du : 09 / 01 / 2025	ABSENT : M. POULET SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERNIER Emilie

DÉLIBÉRATION N° 02 :

Engagement des crédits d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2026

Madame la Maire expose à l'assemblée que dans l'attente du vote du budget primitif, l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal peut autoriser Le Maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits validés au budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER**, dans l'attente du vote des budgets primitifs 2026, l'engagement des dépenses d'investissement pour l'ensemble des budgets de la commune, dans la limite du quart des crédits votés aux budgets de l'exercice 2025.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 19 janvier 2026

La Maire


Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,



Emilie VERNIER